



Assemblée générale du CEPRISCA- Centre Antoine Loisel

21 janvier 2025 – 11h30

PROCÈS VERBAL

Membres présents : François Viney, Morgane Daury, Suzanne Lequette, Rémi Faivre-Faucompré, Marie Blondel, Eugénie Petitprez, Valentin Rambour, Valéria Illeva, François Hénot, Stéphane Vernac, Mathilde Hoyer

Membres présents à distance : Georges Fauré, Sophie Sédillot, Sophie Pellet, Cécile Manaouil, Emeric Nicolas

Membres excusés : Iryna Grebenyuk, Rodolphe Bigot, Cédric Glineur

La séance est ouverte à 12 heures.

1. Retour sur l'évaluation HCERES

Le directeur de l'unité présente, de façon non exhaustive, le rapport de l'HCERES (campagne d'évaluation 2024-2025).

Le directeur rappelle notamment la nécessité, pour chacun des membres, de publier ses recherches sur HAL. Il insiste également sur le manque d'ouverture à l'international du laboratoire et encourage les membres de l'unité à développer les échanges internationaux.

L'opportunité de créer une école doctorale propre à la matière juridique, en partenariat avec l'ULCO et l'Université d'Artois (alliance A2U). Certains membres relèvent que les difficultés tiennent peut-être davantage à la rigidité des procédures et au calendrier imposés par l'école doctorale SHS de l'UPJV plutôt qu'à la spécificité de notre matière. Les membres indiquent, qu'avant toute prise de décision, il apparaît préférable de réaliser un audit, recensant notamment, sur les dix dernières années, le nombre de doctorants ainsi que le nombre de contrats doctoraux alloués, afin d'étudier nos besoins réels en la matière. Certains rappellent que la création d'une école doctorale indépendante imposera une mobilisation et un engagement fort de la part de l'unité, de sorte que dresser un audit de la situation au préalable

se révèle nécessaire. **La proposition de réaliser un audit au préalable est adoptée à l'unanimité.**

Le directeur précise que le rapport HCERES a retenu que le laboratoire s'engageait assez peu dans la vulgarisation de la recherche et sa diffusion au grand public. Il indique que certaines grands débats sociétaux, comme le débat actuel sur la fin de vie, sont susceptibles d'intéresser la presse. Les membres de l'unité sont invités à se saisir de ces opportunités.

Les membres proposent la création de formats « podcast » afin de s'engager davantage dans la diffusion de la recherche au grand public. Il est proposé de réaliser des podcasts de présentation des ouvrages publiés au CEPRISCA à leur sortie. Un onglet « Podcast » sera donc créé sur le site internet. **La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres.**

Eugénie Petitprez, responsable de l'axe numérique, précise qu'elle entend également réaliser ce type de format lorsque sont organisés de courtes conférences en droit du numérique.

2. Point sur les axes par les responsables d'axe

Chaque directeur d'axe est invité à prendre la parole. Seuls les événements non mentionnés au rapport HCERES feront l'objet d'une rapide présentation.

Pour l'axe numérique :

- Eugénie Petitprez indique qu'elle organisera, en juin 2025, une conférence relative à l'IA act (qui pourra faire l'objet de la publication de podcasts) ;
- Suzanne Lequette entend se rapprocher des publicistes afin de proposer un événement en droit du numérique axé sur le droit de la concurrence et la compliance.
- Le directeur de l'unité rappelle qu'il a pu être reproché, à l'occasion de l'HCERES, de ne pas avoir donné à cet axe une véritable identité et propose de l'orienter vers les technologies du droit de numérique. Cette idée est bien accueillie par la direction de l'axe et sera soumise de nouveau à discussion à l'occasion d'une nouvelle assemblée générale.

Pour l'axe droit de la santé :

- Georges Fauré indique que la neutralisation actuelle du débat parlementaire sur la fin de vie reporte à une date ultérieure les travaux collectifs envisagés à ce sujet. Sera néanmoins organisé un séminaire de M2 relatif à la bioéthique où interviendront notamment des professionnels de la santé. Les étudiants en médecine pourraient y être associés ;
- Paraîtront prochainement les actes « Vieillir chez soi » aux éditions du CEPRISCA ;
- Cécile Manaouil précise que se tiendra, en novembre 2025, un colloque de restitution autour des travaux actuellement menés autour du sang.

Pour l'axe Histoire et technique(s) de la norme :

- Emeric Nicolas prend la parole pour rappeler l'ensemble des projets poursuivis au sein de cet axe. Ces projets sont mentionnés dans le rapport HCERES et ont donc déjà été porté à l'attention des membres du laboratoire ;

- Emeric Nicolas ajoute qu'il prévoit de rédiger un ouvrage collectif portant sur l'argumentation juridique.

Pour l'axe responsabilité :

- François Viney expose l'avancement du premier projet s'inscrivant dans le cadre des cycles de conférence « Les journées Geneviève Viney ». Il projette d'organiser un colloque intitulé : « Les 40 ans de la loi tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation : rétrospectives et perspectives ». Celui-ci se déroulera en juin ou septembre 2025 ;
- Une conférence portant sur la responsabilité en droit du sport pourrait être prochainement organisée par Marie Blondel ;
- Paraîtront prochainement les actes intitulés « La profession de notaire : les risques de l'exercice », aux éditions du CEPRISCA.

Quant aux projets plus transversaux :

- Valéria Illeva entend organiser une conférence interdisciplinaire, fin novembre 2025, portant sur le thème : « l'IA et la santé au travail » ;
- Rémi Faivre-Faucompré et Mathilde Hoyer organiseront quant à eux une journée d'étude dans le cadre de la préparation de leur projet ANR « Propriété et environnement », en partenariat avec le CURRAP.

3. Actualités du CEPRISCA (Logo, communication)

Le directeur préconise, en vue d'améliorer la communication du laboratoire, de transmettre plus systématiquement à la direction les affiches des événements, non seulement organisés par les membres, mais également ceux auxquels ils participent. Il est rappelé aux membres qu'un compte LinkedIn a été créé qu'il pourra servir de support pour relayer les informations relatives aux différents événements.

Le maintien du compte Twitter du laboratoire est soumis au vote notamment afin de favoriser les liens du laboratoire avec les médias. **La proposition est acceptée à la majorité des voix.**

Suzanne Lequette suggère de développer la communication auprès de la presse professionnelle telle que « Le monde du droit ».

Le directeur rappelle qui avait été envisagé, lors de la précédente assemblée générale, de modifier le logo du laboratoire. Rémi Faivre-Faucompré propose l'image d'un oiseau et d'une plume, en référence aux armoiries de la famille Loisel. **Toute proposition des membres du laboratoire est bienvenue. La direction propose également de soumettre plusieurs propositions de logo en ce sens lors de la prochaine assemblée générale.**

4. Désignation d'un assistant de prévention QVCT

François Hénot, sur proposition du directeur, présente sa candidature pour occuper la fonction d'assistant de prévention QVCT.

Il est élu à l'unanimité.

5. École doctorale de droit : opportunité et mise en œuvre ?

Ce point n'est pas traité puisqu'il a été abordé et débattu lors de la présentation du rapport HCERES (point 1).

6. Éditions du CEPRISCA et Presses Universitaires du Septentrion

L'opportunité pour le CEPRISCA de publier certains ouvrages aux Presses Universitaires du Septentrion ou encore chez Mare & Martin est discutée. L'argument est avant tout financier. Morgane Daury indique qu'il serait nécessaire de vérifier l'exacte différence de prix pour un service équivalent. Les membres conviennent à l'unanimité que les éditions du CEPRISCA permettent de publier rapidement, en réponse à l'actualité notamment, sans impliquer un coût exorbitant. Les éditions du CEPRISCA forgent en outre l'identité du laboratoire. **La proposition de créer un partenariat avec une autre maison d'édition est rejetée à l'unanimité.**

La direction propose la création d'une nouvelle collection « Cours » aux éditions du CEPRISCA. **La proposition est acceptée à l'unanimité,**

7. Organisation et accès aux fonds G. Viney

Le point n'a pas été traité ; il est reporté à la prochaine assemblée générale.

8. Questions diverses

Nicolas Ribes avait soumis, au préalable, sa candidature comme membre associé du CEPRISCA. **Sa candidature est retenue à l'unanimité.**

Il a été confirmé que Mélodie Combot avait la qualité de membre associé du CEPRISCA. **Sa candidature est retenue à l'unanimité**

Suzanne Lequette soumet sa candidature en tant que codirectrice de l'axe « Droit du numérique ». **Sa candidature est retenue à l'unanimité.**

Sur proposition de la direction, François Viney est pressenti comme directeur du nouvel axe « Responsabilités ». **Sa candidature est retenue à l'unanimité**

La séance est levée à 13h30.

A Amiens, le 21 janvier 2025,

Stéphane Vernac

Mathilde Hoyer

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]